



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

journée de solidarité

Question écrite n° 31606

Texte de la question

Mme Marylise Lebranchu attire l'attention de M. le ministre des sports sur l'inquiétude de la ligue de Bretagne de football relatif à la décision du Gouvernement de transformer le lundi de Pentecôte en journée travaillée. Les clubs vivent actuellement des ressources générées par diverses manifestations annexes et plus particulièrement par l'organisation de tournois. Le lundi de Pentecôte est une date privilégiée par les 1 200 clubs bretons et leurs 154 000 licenciés pour ce type de manifestation. Sa suppression entraînerait inévitablement une perte financière très importante et mettrait en péril la vie de certains clubs. En conséquence, elle lui demande quelle réponse il entend apporter à la ligue de Bretagne de football afin que les clubs puissent continuer à exister.

Données clés

Auteur : [Mme Marylise Lebranchu](#)

Circonscription : Finistère (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31606

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : sports

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 2004, page 229